

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 24 février 2020 -local C205-1 - École secondaire Saint-Laurent

<b>Membres du CÉ présents</b>	<p>Nejma Belouaddaf (parent)</p> <p>Marta Maria Cruz (parent)</p> <p>Annik Lartigau (parent)</p> <p>Belou Tchatchibara (parent)</p> <p>Julie Marcoux (parent)</p>	<p>Anthony Carrara (enseignant)</p> <p>Abdellatif Katan (enseignant)</p> <p>Margaret Der Artinian (enseignante)</p> <p>Florette Doungué (enseignante)</p> <p>Tina Mpondani (animatrice vie étudiante)</p> <p>Christ Hajj (élève)</p> <p>Salma Sbaihi (élève)</p> <p>Nadim Djedid (membre de la communauté)</p>
<b>Substituts</b>	<p>Nabila Brahimi (parent)</p> <p>Najat Barakat (parent)</p>	<p>Andrea Alves (parent)</p>
<b>Membre du CÉ absent</b>		
<b>Direction de l'école</b>	<p>René Bernier (directeur)</p>	<p>Hélène Lepitre (secrétaire d'école)</p>

### 1. Mot de bienvenue et vérification des présences

La séance débute à 19h06 avec un mot de bienvenue de la présidente.

### 2. Mot de la direction

M. Bernier nous parle de son parcours des dernières années. Il nous fait part des raisons de son désir de venir travailler à l'école secondaire St-Laurent.

### 3. Parole au public

Il n'y a aucun public.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Proposé par Mme Cruz et secondé par Mme Marcoux.

#### **5. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 décembre 2020**

Hélène Lepitre doit envoyer à M. Félix Lemay les derniers procès-verbaux. M. Lemay doit les déposer sur le site inter

#### **6. Paroles à l'assemblée**

Il n'y a pas d'assemblée.

#### **7. Paroles aux représentants des élèves**

Pour le mois de la francophonie, il y aura plusieurs activités :

- Concours d'épellation pour les élèves de l'accueil.
- Concours de Slam durant la deuxième semaine.
- Un jeu sur la langue Française.
- Un sondage au niveau des enseignants.

Au pavillon Saint-Germain il y aura également des activités :

- Concours d'épellation.
- Dictée de la direction.
- Kiosque et jeu à l'heure du dîner.
- Etc...

#### **8. Suivi au procès-verbal du 20 novembre 2019**

Une lettre devra être envoyée à M. Schnobb président de la STM. Les membres ont lu et accepté que cette lettre soit envoyée.

## 9. Mise à jour liée à l'adoption de la loi 40

- Le personnel de la CSMB a reçu un cours vidéo.
- La CSMB a demandé aux directions d'école de présenter la vidéo aux membres du CE.
- Le projet de loi 40 est maintenant la loi 1. Elle se nomme de cette façon, car c'est la première loi de l'année 2020.
- L'entrée en vigueur se fera en 1 an et demi, soit juillet 2020.
- Il n'y a plus de Commissaires. Pour le moment le tout est assumé par le Directeur Général du centre de service (CSMB)
- Il n'y a pas de changement pour le moment dans les services.
- Le centre de service aura un conseil d'administration qui sera constitué des personnes suivantes :
  - 5 parents
  - 5 enseignants
  - 5 membres de la communauté (Ces personnes ne doivent pas travailler pour la CSMB et ces 5 personnes auront des profils différents)
- Il y aura un découpage du territoire :
  - Avoir le même nombre d'élève dans chaque territoire.
  - Il y aura un CE dans chaque école. La composition ne change pas.
- La durée du mandat sera de 3 ans.
- Il y aura un nouveau comité qui se nommera : Comité de l'engagement.
  - 18 membres du personnel
  - Le comité sera mis en place pour l'année scolaire 2020-21.
- Le Directeur Général reste en place. Il sera le porte-parole du Centre de Service.
- Plus de pouvoirs pour les membres du CE :
  - ❖ Projet éducatif en cohérence avec le plan de l'engagement.
  - ❖ Plan de lutte contre l'intimidation sera maintenant adopté.

## 10. Moyens du projet éducatif : processus en cours

- M. Bernier a demandé aux directions adjointes de s'approprié le document. Le 10 mars 2020, ils vont se rencontrer et M. Bernier pourra nous en parler au prochain CE.
- Il y a beaucoup de ressources pour aider les élèves.
- Mme Lartigau propose à la présidente du conseil des élèves de sonder les enseignants pour voir ce qui fonctionne.
- Mme Der propose que M. Katan fasse un formulaire électronique pour faire un sondage et le donné aux élèves à un jour et période donné.

### **11. OPC : document reçu & visionnement d'une capsule vidéo**

- Quel est le budget du CE? Les membres se questionnent sur les chiffres.
- 15.00\$ par boîte à lunch pour Noël aurait été dépensé pour un total environ de 315.00\$
- Est-ce que le document changera avec la nouvelle loi 1?

### **12. Uniforme : bilan et 2020-2021**

- Il faudrait voir si on peut faire un chandail en manche longue pour l'hiver.
- Le « hoodie » des finissants peut-il être porté par les élèves de secondaire 5? Cette demande est faite par Salma la présidente des élèves.
- Les membres demandent s'il est possible d'avoir des bermudas pour cet été?

### **13. Projet et activités sportives et éducatives**

- Les demandes ont été présentées au CPEE et celles-ci ont été approuvées.
- Lorsqu'il y a des nouvelles activités, nous les envoyons par courriel avec les documents pour la prochaine réunion. De cette façon, les membres peuvent prendre connaissance du document.

### **14. Correspondance pour le CE ou la présidence**

Mme Lartigau a reçu une carte de Noël de la part du conseil de Ville St-Laurent.

### **15. Parole à la déléguée du comité de parent**

Mme Cruz n'a rien à nous communiquer puisque la réunion avait lieu en même temps que notre réunion du CE.

### **16. Mot de la direction**

- M. Bernier est témoin qu'il y a beaucoup de dynamisme à l'école Saint-Laurent.
- L'ampleur de la machine sportive à l'école secondaire St-Laurent. M. Bernier est très fière de son école.

### **17. Levée de la séance**

La séance est levée à 9h05



---

Patrice Brisebois, directeur

---

Annik Lartigau, Présidente